



PROGRAMME "PEOPLE" DU 7^{ème} PCRD EUROPEEN (2007-2013)

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement
Supérieur, de la Formation des Cadres
et de la Recherche Scientifique
Direction de la Technologie





I. Structure du 7^{ème} PCRD

Le Programme Cadre de Recherche Développement (PCRD) de la Commission Européenne est la plus importante source de financement public pour la Recherche et le Développement Technologique en Europe.

L'objectif du 7^{ème} PCRD est de renforcer la compétitivité européenne en soutenant financièrement toutes les composantes de la recherche et du développement technologique (environ 54 milliards d'euros pour 2007-2013). Le 7^{ème} PCRD comporte une forte dimension internationale à travers son ouverture aux pays partenaires tels que le Maroc. Par ailleurs, le plan d'action Maroc/UE

(2007-2010), élaboré dans le cadre de la politique européenne de voisinage souligne l'importance de l'intégration du Maroc dans les échanges scientifiques de haut niveau principalement via les actions suivantes :

* « Renforcer la participation marocaine dans les bourses internationales Marie Curie et prévoir des mécanismes de retour appropriés » ;

* « Renforcer l'échange de personnels dans les projets conjoints et promouvoir la participation de scientifiques marocains dans les forums et débats scientifiques internationaux ».

Le 7^{ème} PCRD est divisé en 4 programmes spécifiques

PROGRAMME	Coopération	Idées	PEOPLE	Capacités
BUDGET	32 365 M€	7 460 M€	4 728 M€	4 217 M€

II. Description du programme People (Mobilité)

Héritier des actions «Marie Curie» du 6^{ème} PCRD, le programme People est entièrement dédié aux ressources humaines dans le domaine de la recherche. Ce programme a pour objectif de développer et renforcer le potentiel humain de la recherche européenne en soutenant la formation, la mobilité et l'évolution de la carrière des chercheurs.

Une composante internationale de ce programme est destinée aux chercheurs et institutions des pays tiers, exemple le Maroc, afin de renforcer la dimension internationale de la mobilité.



III. Actions du programme Mobilité

Acronyme	Type d'action (Fr/Ang)	Objectifs
1 Formation initiale des chercheurs Marie Curie		
ITN	Réseau de formation initiale / Initial training Networks for Early stage researchers	- Améliorer les perspectives de carrière des jeunes chercheurs dans les secteurs public et privé en offrant des formations leur permettant de compléter leurs connaissances et activités de recherche.
2 Partenariats et liens entre les entreprises et les milieux universitaires / Industry-academia pathways and partnerships		
IAPP	Actions Marie Curie pour le Partenariat entre les entreprises et les milieux universitaires / Marie Curie Industry-academia pathways and partnerships	- Stimuler la mobilité intersectorielle et accroître le partage des connaissances par le biais de partenariats de recherche entre organisations universitaires et industrie.
3 Formation au long de la vie / Life long training and career development		
IEF	Bourses intra-européennes / Intra European Fellowships	- Acquérir de nouvelles compétences ou réaliser des expériences intersectorielles.
ERG	Bourses de réintégration pour européens / European Reintegration Grants	- Intégrer les chercheurs européens dans leurs pays.
COFUND	Cofinancement des programmes de mobilité nationaux, régionaux et internationaux / Co-funding of national programmes	- Encourager les programmes régionaux et nationaux à permettre la mobilité transnationale et à renforcer les programmes internationaux.
4 Actions Spécifiques / Specific Actions		
NIGHT	La nuit des chercheurs Marie Curie / Marie Curie Researcher's night	- Ensemble d'événements pour rapprocher le chercheur de la société et le grand public.



5

Composante internationale / International Dimension

IOF	Bourses Marie curie «sortantes » de l'UE / MC International Outgoing Fellowships	- Permettre à des chercheurs européens expérimentés de se former et d'acquérir des connaissances dans une organisation de recherche de haut niveau d'un pays tiers et de réintégrer par la suite une organisation d'un Etat membre (EM) ou d'un pays associé (PA) ;
IIF	Bourses Marie curie «entrantes » à l'UE / MC Incoming Fellowships	- Permettre à des chercheurs de haut niveau de pays tiers de travailler sur des projets de recherche en Europe.
IRSES	Schéma pour l'échange des chercheurs au niveau internationale / International Research Staff Exchange Scheme	- Renforcer les partenariats entre organisations européennes de recherche et partenaires de pays tiers définis par le biais d'échanges de personnel de courte durée et par la mise en réseau pour des activités de recherche.
IRG	Bourses de réintégration Marie Curie / MC International Reintegration Grants	- Permettre à des chercheurs d'EM ou de pays associés de retrouver un emploi en Europe après avoir travaillé pendant au moins 3 ans dans un pays tiers.

IV. Actions prioritaires pour les institutions et chercheurs marocains

Introduction

Ces actions sont ITN, IIF, IOF et IRSES. Les propositions de projets à ces actions peuvent être soumises dans les thématiques suivantes :

1. Santé
2. Alimentation, agriculture et biotechnologies
3. Technologies de l'information et de la communication
4. Nanosciences, Nanotechnologies, Matériaux et
5. Nouvelles Technologies de Production
6. Energie
7. Environnement (y compris le changement climatique)
8. Transport (y compris l'aéronautique)
9. Sciences socio-économiques et humaines
10. Espace et Sécurité

1. Réseau de formation initiale Marie Curie (ITN)

Objectif

Améliorer la formation et les perspectives de carrière du jeune chercheur aussi bien dans le secteur public que privé. Le projet de réseaux doit être soumis par un consortium d'au moins 3 pays de l'UE ou associés. L'addition d'un pays tiers est possible, tel que le Maroc.

Une fois la proposition retenue, ces pays abriteront les laboratoires d'accueil pour des programmes de formations de haut niveau. Le consortium publie certaines offres sur le site cordis. Les jeunes chercheurs marocains peuvent notamment en bénéficier, à travers :

- L'implication de l'institution marocaine dans le réseau ITN.
- La consultation des offres sur cordis, à titre individuel.

Eligibilité

- Chercheurs en début de carrière
- Chercheurs expérimentés
- Chercheurs de pays tiers

Durée et financement du Réseau

- Durée : 4 ans au maximum
- Durée des contrats : 3 mois à 3 ans pour les jeunes chercheurs. Au moins 1 mois pour les chercheurs expérimentés.
- Financements : Salaires pour les jeunes chercheurs, Salaires, Conférences, Ecoles d'été, Ateliers...

Modalité de soumission

- 1- L'institution souhaitant intégrer un réseau suite à un appel d'offre, aller sur le site :

http://cordis.europa.eu/fp7/peopole/home_en.htm

- 2- A titre individuel, consulter les offres disponibles par d'autres réseaux sur Cordis :

<http://cordis.europa.eu/mc-opportunities>





2. Bourses Internationales Entrantes (IIF)

Objectif

Cette action vise à encourager les meilleurs chercheurs à travailler sur des projets de recherche en Europe

Les chercheurs marocains peuvent acquérir une expérience internationale dans des laboratoires de pays européens. Cela favorisera les coopérations futures du Maroc avec ces pays.

Eligibilité

Chercheurs expérimentés ayant un doctorat ou avec plus de 4 ans d'expérience, de pays tiers (dont le Maroc).

Durée et financement

- Durée maximale de 3 ans, avec une phase de travail dans le pays européen de 1 à 2 ans et une phase de retour dans le pays d'origine optionnelle de 6 mois à 1 an.
- Financement : Salaire et contribution aux coûts de recherche. Une année de réintégration au pays éventuelle (€15,000/an les coûts liés à la recherche)

Modalité de soumission

Le chercheur du pays tiers (dont le Maroc) doit identifier un laboratoire d'accueil dans un pays européen et monter un projet de recherche qu'il mènera au sein de ce laboratoire. La soumission de son projet se fera suite aux appels à propositions lancés par la commission européenne annuellement.

http://cordis.europa.eu/fp7/people/home_en.htm

Thématiques

Les thématiques sont à retenir parmi celles du 7ème PCRD . (page 4)



3. Bourses Internationales Sortantes Développement de Carrière (IOF)

Objectif

Renforcer la dimension internationale de la carrière des chercheurs européens en leur donnant l'opportunité d'être formés et d'acquérir de nouveaux savoirs dans des organismes de recherche de haut niveau de pays tiers, et de se servir de cette expérience pour leur retour en Europe.

Eligibilité

Chercheurs expérimentés (plus de 4 ans d'expérience et « more senior profile », de pays membres ou associés. Les chercheurs marocains travaillent en Europe peuvent postuler pour cette bourse à condition de ne pas avoir résidé plus de 12 mois lors des 3 dernières années dans le pays d'accueil (phase sortante).

Durée et financement

- Durée maximale de 3 ans
- Phase sortante : 1 à 2 ans
- Phase de retour OBLIGATOIRE : 6 mois à 1 an
- Financement : il se fait sur la base d'un plan de carrière établi par le chercheur au sein de l'organisation hôte. Il comprend un salaire et contribution au coût lié à la recherche.

Modalité de soumission

Même modalité que celle pour les bourses entrantes, à condition que le pays ou le laboratoire hôte soit à l'extérieur de l'Union Européen.

http://cordis.europa.eu/fp7/people/home_en.htm

Thématiques

Les thématiques sont à retenir parmi celles du 7^{ème} PCRD . (page 4)

4. Le nouveau dispositif « Marie Curie » du 7ème PCRD : International Research Staff Exchange Scheme (IRSES)

Objectif

Renforcer les partenariats entre organisations européennes de recherche et partenaires de pays tiers par le biais d'échanges de personnel et d'activités de mise en réseau.

Ce programme vise les pays ayant signé un accord de coopération scientifique et technologique avec l'UE, (ou en cours) et les pays couverts par la politique européenne de voisinage.

Eligibilité

- 2 institutions de recherche appartenant à un pays membre ou associé de l'UE
- 1 ou plusieurs pays partenaires de la coopération internationale

Durée et financement

- Durée du projet : 2 à 4 ans
- La CE finance les institutions européennes à hauteur de 1800 euros/mois/personne pour le déplacement de leurs chercheurs dans les pays tiers.
- Le financement des pays tiers ou du voisinage peut être envisagé exceptionnellement selon le cas.

Modalité de soumission

L'institution marocaine peut soumettre un projet suite à l'appel à propositions de la commission européenne, à condition de constituer un consortium selon les critères d'éligibilité à ci-dessus.

Site web :

http://cordis.europa.eu/fp7/peopole/home_en.html

Thématiques

Les thématiques sont à retenir parmi celles du 7ème PCRD . (page 4)



Exemple de projets retenus dans le cadre du 7^{ème} PCRD Actions Marie Curie

	Projets	Institutions de recherche	Date	Budget	Contact
IRSES	Healthy Food for Life : Supporting healthy lifestyles in the mediterranean area	<ul style="list-style-type: none"> - Université Abdelmalek Essaadi, Tetouan - Université Chouaib Doukkali El Jadida - IAV Agadir - IAV Hassan II Rabat - INRA - ENA de Meknès - FST de Settat - Université Ibn Zohr. Agadir - Université Ibn Tofail. Kenitra - Université Mohammed I. Oujda 	2008	1.04 Million Euros	M . Chawki AlFaiz alfaiz@ibnawam.inra.org.ma
	NANOSENS Electrochemical biosensors as new generation of biotechnological devices for food safety and quality monitoring	Université Hassan II Mohammedia	2008	129.600 Euros	M. Aziz Amin a.amine@univh2m.ac.ma
	ROBOCON: Routes to Bose-Einstein Condensation at Room Temperature	Université Cadi Ayyad de Marrakech	2008	450.000 Euros	M. Daoud Mezzan mezdaoud@yahoo.fr



ITN	CONTROLLED SYSTEMS Deterministic and stochastic controlled systems and applications Research area	Université Cadi Ayyad de Marrakech	2008	3.76 Million Euros	M.Youssef Ouknine ouknine@ucam.ac.ma
	EMAP Edible, Medicinal and Aromatic Plants	Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès	2009	-	M. Abdessalam El Khanchoufi elkhanchoufi@yahoo.fr

V. Comment participer aux appels à propositions

Les actions peuvent être distinguées selon la soumission par institution tel que le cas de ITN et IRSES ; ou à titre individuel par les chercheurs (IOF, IIF, ITN).

Les projets doivent être soumis électroniquement via le Service électronique de soumission de propositions (EPSS) en réponse à des appels à propositions publiés régulièrement

(annuellement) par la Commission Européenne. La durée d'ouverture d'un appel est en général limitée à quelques mois.

La consultation des appels à proposition et la recherche des partenaires sont accessibles sur : www.cordis.europa.eu ou www.pin.edunet.ma.



Liens Utiles

Information on the PEOPLE programme

http://cordis.europa.eu/fp7/people/home_en.html

EU research

<http://ec.europa.eu/research/>

Seventh Framework Programme

http://ec.europa.eu/research/future/index_en.cfm

Information on research programmes and projects

<http://cordis.europa.eu/>

Actions Marie Curie

<http://ec.europa.eu/research/mariecurieactions>

Pin Maroc

<http://pinmaroc.edunet.ma>

Pour plus d'informations



Point d'Information National sur les PCRD

Direction de la technologie

Ministère de l'éducation Nationale de l'enseignement Supérieur de la Formation
des cadres et de la recherche Scientifique (MENESFCRS)

29, Avenue d'Alger, BP 4500, Hassan, Rabat

Tél. : 0537 21 76 51- Fax : 0537 21 76 52

www.pin.edunet.ma

Contacts : Mme. Sanaa Zebakh

Email : pinmaroc@yahoo.fr